



Accueil | Genève | Actu genevoise | Mauvais payeur: Criblé de dettes, un sous-traitant décroche encore des mandats

Mauvais payeur

Criblé de dettes, un sous-traitant décroche encore des mandats

Pour le syndicat SIT, ce cas illustre le problème de la sous-traitance en cascade dans la construction, avec, en bout de chaîne, des ouvriers non payés.



Antoine Grosjean

Publié: 12.05.2022, 19h56



Le syndicat SIT dénonce les pratiques frauduleuses d'une entreprise active dans la construction à Genève, ce jeudi, à Onex.

ANTOINE GROSJEAN

«Cela fait vingt ans que nous dénonçons le problème de la sous-traitance sur les chantiers, mais là, c'est vraiment un cas d'école.» Le syndicat SIT conviait ce jeudi la presse à Onex, devant un immeuble en construction, pour mettre en lumière les mauvaises pratiques d'une entreprise de coffrage. Criblée de dettes, la société X doit des centaines de milliers de francs à divers créanciers et à ses employés.

Comme en atteste un extrait du registre des poursuites, elle doit de l'argent aux impôts, à la caisse AVS, à l'assurance-accidents SUVA, etc. Le SIT souligne que c'est du détournement de cotisations sociales, puisque celles-ci sont prélevées sur les salaires, mais pas versées aux assurances. En outre, il y a beaucoup de retard dans le paiement des salaires. Selon le syndicat, l'entreprise cumule pour près de 300'000 fr. d'arriérés de salaire.

Forte concurrence

«Le ferrailage et le coffrage sont souvent sous-traités par les entreprises générales, et des petits acteurs, qui emploient surtout des sans-papiers, se sont spécialisés dans ces domaines, explique Martin Malinovski, secrétaire syndical. La concurrence est féroce, alors il y a une forte pression sur les prix. Impossible de respecter les salaires conventionnels dans ces conditions.»

Le SIT connaît bien cette entreprise. «Elle existait auparavant sous un autre nom, et ses deux fondateurs avaient déjà pour près d'un demi-million de poursuites, explique Thierry Horner, secrétaire syndical. Après s'être mis en faillite, ils ont créé l'entreprise X.» L'histoire risque de se répéter puisque aujourd'hui, les deux hommes se sont retirés de cette dernière, dont l'administration a été confiée à une fiduciaire connue pour liquider des entreprises.

«Les pratiques de cette entreprise sont connues, puisque la commission paritaire, dont

font partie les milieux patronaux, s'y est déjà intéressée par le passé.»

Thierry Horner, secrétaire syndical

En 2017, devant le Tribunal des prud'hommes, le syndicat avait fait condamner leur précédente société à payer des dizaines de milliers de francs d'arriérés de salaire à un employé. Avec un tel passif, le SIT s'étonne qu'ils continuent de décrocher des mandats, parfois confiés par d'importantes entreprises de travaux publics bien connues de la place. «Les pratiques de cette entreprise sont pourtant connues, puisque la commission paritaire, dont font partie les milieux patronaux, s'y est déjà intéressée par le passé», relève Thierry Horner.

Des mandants peu regardants

Normalement, pour obtenir des mandats, un sous-traitant doit présenter une attestation «multipack», octroyée par une caisse de compensation, qui certifie qu'il est en règle avec les impôts, les cotisations sociales, etc. «Donc, soit le GGE (Groupement genevois d'entreprises du bâtiment et du génie civil), dont l'entreprise X est membre, lui a fourni une fausse attestation, soit ses mandants n'ont pas été très regardants. Une de ces sociétés nous a d'ailleurs avoué qu'elle n'avait pas demandé à voir l'attestation.»

Le secrétaire du GGE, Peter Rupf, confirme que l'entreprise X n'a plus obtenu d'attestation «multipack» – qui doit être renouvelée régulièrement – depuis un an. «Son cas est clairement problématique, admet-il. Mais les entreprises générales ne vérifient pas toutes que leurs sous-traitants disposent de cette attestation. Elles regardent surtout le prix des prestations.»

Antoine Grosjean est journaliste à la rubrique genevoise depuis 2001. Il couvre l'actualité régionale, notamment dans les domaines de l'environnement, des enjeux climatiques et de la transition énergétique. Il a aussi travaillé plusieurs années à la rubrique Suisse. [Plus d'infos](#)

Vous avez trouvé une erreur? [Merci de nous la signaler.](#)

21 commentaires